



AUJOURD'HUI

Éditorial

Les enjeux de la « guerre du golf » d'Oka dépassent la stricte légalité. L'éditorial de Gilles Lesage.

Page 12

Idées

Quand la publicité sur l'environnement prend une drôle de couleur. Une analyse critique des messages de la FOE à la télé.

Page 13



Violetta Chamorro

Trêve au Nicaragua

Une entente au sommet, entre le gouvernement nicaraguayen et les leaders du Front national des travailleurs (syndicats sandinistes d'opposition), met fin à un conflit qui paralysait le pays depuis le 2 juillet, le mettant pendant quelques jours au bord de la guerre civile.

Page 4

Sexton-Picard: les syndicats satisfaits

Le rapport Sexton-Picard sur la stabilisation du revenu dans l'industrie de la construction satisfait les syndicats qui y voient reconnues leurs principales demandes.

Page 3

Une femme parmi les pompiers

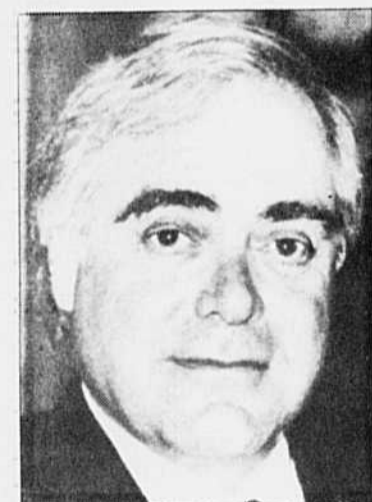
Marie-Josée Dupré brise une tradition vieille de 127 ans en devenant la première femme pompier à investir le bastion entièrement masculin du Service de prévention des incendies de la Ville de Montréal.

Page 3

Boom dans la construction

Contrairement à la tendance nationale, la construction résidentielle a enregistré une forte hausse en juin pour toucher son niveau de mai 1988.

Page 5



Marcel Masse

Groupe de travail sur la télévision

Le ministre fédéral des Communications, Marcel Masse, crée un groupe de travail sur la situation économique de la télévision canadienne. L'ex-président de Radio-Québec, M. Jacques Girard, agit comme co-président.

Page 10

Ciaccia négocie avec les Mohawks

Le ministre se montre optimiste au terme des premiers pourparlers

Caroline Montpetit

OKA — Le ministre délégué aux Affaires autochtones du Québec, M. John Ciaccia, s'est dit « assez satisfait », hier soir, au terme de plus de trois heures de discussions avec les représentants du Long House des Mohawks de Kanesatake.

M. Ciaccia s'était rendu à Oka en fin d'après-midi, dans l'espoir que la conciliation prenne le pas sur l'affrontement armé entre les Mohawks et la Sûreté du Québec qui s'est soldé par la mort d'un policier mercredi matin.

« Nous avons eu des discussions assez positives, mais en respect des traditions des autochtones, qui ne tiennent pas ces discussions après le coucher du soleil, nous avons décidé d'ajourner jusqu'à demain », a déclaré le ministre.

Ellen Gabriel, porte-parole du Long House de Kanesatake, n'a pas élaboré beaucoup plus sur l'état des discussions.

« Le ministre nous a fait état d'échanges qui seraient possibles avec le gouvernement. Nous allons continuer d'en discuter entre nous et avec le ministre demain », a-t-elle dit.

Selon Mme Gabriel, les Mohawks lèveraient le siège à la condition que la Sûreté du Québec retire ses agents et que l'on leur garantisse aux Mohawks l'immunité contre toute poursuite judiciaire.

Selon M. Ciaccia, ce nouveau climat de négociations implique la promesse des deux parties en cause qu'aucune offensive armée ne sera lancée dans les prochaines heures. Il

n'a cependant pas voulu dévoiler la teneur de ses discussions avec M. Sam Elkas, ministre de la Sécurité publique, responsable de la SQ.

« Je suis ici en tant que ministre des Affaires autochtones », a-t-il dit.

Auparavant, à l'annonce de l'arrivée du ministre Ciaccia, le climat s'était soudainement détendu chez les Mohawks derrière la barricade.

« M. Ciaccia est la seule personne du gouvernement qui semble respecter nos revendications et la vie humaine. Le gouvernement fédéral n'a fait aucun effort pour nous rencontrer. Nous n'accepterons pas de lever les barricades à moins que toutes les forces policières ne quittent le territoire », a déclaré au cours de la journée le porte-parole du Long House de Kanesatake, Ellen Gabriel.

Selon les Mohawks, les policiers de la Sûreté du Québec ont failli à deux reprises hier à leur promesse de ne pas intervenir dans le territoire en y pénétrant avec leurs voitures.

M. Ciaccia a accepté de rencontrer les Mohawks d'Oka à la condition que ceux-ci collaborent à l'enquête entourant le décès de Marcel Lemay, 31 ans, membre de l'escouade tactique de la Sûreté du Québec, tué lors de l'intervention policière en territoire occupé, mercredi matin.

« Nous avons accepté de collaborer à cette enquête parce que nous savons que nous sommes innocents », a déclaré Ellen Gabriel. Les Mohawks n'ont toutefois pas admis qu'ils accepteraient d'être condamnés par un juge pour cet incident.

Seules des femmes du clan semblaient participer à la rencontre

Voir page 14 : Ciaccia



PHOTO PC

La venue à Oka du ministre des Affaires autochtones, John Ciaccia, en fin d'après-midi hier, a suscité l'espoir que la conciliation prenne bientôt le pas sur l'affrontement armé entre Mohawks et la SQ. À droite du ministre, le porte-parole des Mohawks, Ellen Gabriel.

Les maires de la Rive-Sud pressent Québec de lever le blocus du pont Mercier

Isabelle Paré

EXCÉDÉS par le blocus routier des Mohawks empêchant tout accès au pont Mercier depuis deux jours, les maires et citoyens des villes avoisinantes de la Rive-Sud ont réclamé hier l'intervention de Québec pour arrêter l'hémorragie financière entraînée par ce siège.

D'avis que leur population est « prise en otage » par le barrage érigé par les Amérindiens de Kahnawake, les maires des villes de Sainte-Catherine, Saint-Constant, Valleyfield et Châteauguay ont pressé Québec d'intervenir pour ouvrir le pont Mercier et même d'acquiescer à la facture pour les inconvénients posés cette situation.

Impatient, le maire de Château-

guay, M. Jean-Bosco Bourcier, a soutenu hier que les pertes encourues pour sa seule ville en raison du blocus s'élevaient à 25 000 \$ par jour. En plus des coûts supplémentaires engendrés pour assurer le transport en commun et la sécurité publique, le maire Bourcier affirme que les restaurateurs et compagnies essuient des pertes de plusieurs milliers de dollars à chaque fois que la route 132, empruntée par 130 000 voitures, fait l'objet d'une barricade.

« Nous vous demandons, au nom de toute la population, de prendre toutes les mesures appropriées et d'entreprendre toutes les négociations requises pour que le pont Honoré-Mercier soit rouvert à la circulation sans délai », fait valoir la lettre envoyée par M. Bourcier au premier ministre Bourassa, et aux ministres Sam Elkas et John Ciaccia.

La même lettre, qui insiste sur le bon voisinage qui doit être maintenu avec la communauté amérindienne, a été envoyée au ministre fédéral des Affaires indiennes, Tom Siddon, au chef du conseil de bande de Kahnawake et aux députés fédéral et provincial de la région.

Le chef du Conseil des six nations, Peter Diome, a rétorqué que les inconvénients subis par les résidents du secteur n'étaient rien en comparaison avec ceux vécus quotidiennement par les indiens Mohawks. « Nous devons maintenir nos positions pour démontrer notre soutien aux Mohawks de Kanesatake », a-t-il soutenu.

Aucun incident n'est cependant venu troubler le calme qui régnait derrière les barricades où se sont retranchés les Warriors, d'une part, Voir page 14 : Rive-Sud

Le Conseil d'État d'Haïti lance un ultimatum à Pascal-Trouillot

Louis Roy somme la présidente de faire arrêter les duvaliéristes Lafontant et Regala

d'après AFP et Reuter

PORT-AU-PRINCE — Déstabilisé par le retour de deux duvaliéristes au pays, le pouvoir haïtien a commencé à se diviser hier. Le Conseil d'État présidé par le Dr Louis Roy s'en est en effet pris directement à la présidente par intérim Ertha Pascal-Trouillot, l'enjoignant à agir vite pour contrer la remontée des « maoutes ».

Le Conseil d'État a apporté hier son soutien à un ultimatum lancé mercredi par les principaux partis du pays à la présidente, pour qu'elle fasse arrêter deux ex-responsables politiques de régimes déchu. Échéance de l'ultimatum : lundi midi. Sinon, le Conseil d'État deman-

dera la démission de la présidente. Ces deux personnes, dont la majorité de la classe politique réclame l'arrestation ou l'expulsion, sont le docteur Roger Lafontant, ex-homme fort du régime de Jean-Claude Duvalier, revenu samedi à Port-au-Prince, et l'ex-général Williams Regala, ancien numéro deux du régime déchu de l'ex-général Henri Namphy, dont la présence a été signalée dans la capitale haïtienne, sans qu'on puisse mettre la main dessus.

L'annonce de ce soutien du Conseil d'État a été faite par son président, le Dr Louis Roy, qui s'exprimait au Palais législatif de Port-au-Prince devant les responsables des principaux partis du pays, réunis aux côtés

de plusieurs petites formations au sein de l'Assemblée de concertation (AC).

Le Dr Roy a affirmé que le Conseil attendait le résultat de cet ultimatum, « avant de poser un autre geste ». Il n'a pas écarté l'éventualité « d'arriver au divorce » avec Mme Pascal-Trouillot, avec laquelle le Conseil d'État est en conflit depuis plusieurs semaines à propos de leurs attributions respectives.

Les partis présents ainsi que le Comité honneur respect pour la constitution, représentant la société civile haïtienne, ont approuvé de leur côté plusieurs résolutions dont l'une réclamant l'arrestation par les pou-

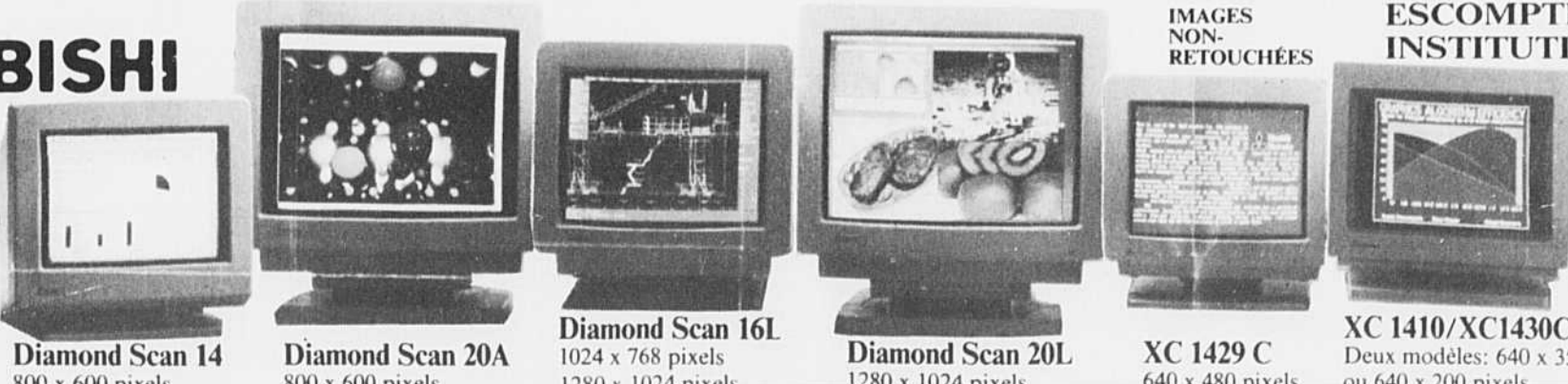
Voir page 14 : Haïti

SOYEZ VISIONNAIRE... avec les MONITEURS COULEUR MITSUBISHI



Calgah fournit les ordinateurs, les moniteurs et autres périphériques pour les systèmes D.A.O., AutoCAD clé-en-main.

APPELEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE NOS PRIX EXCEPTIONNELS.



2299 Guénette, St-Laurent, Québec, Canada H4R 2E9 (514) 335-0405 FAX 748-1130

La SQ a demandé des équipements aux Forces armées canadiennes

Isabelle Paré

DES POURPARLERS ont eu lieu hier entre le ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, et des représentants de la Défense nationale, à la suite d'une demande d'aide adressée par la Sûreté du Québec aux Forces armées canadiennes.

Au cabinet du ministre Elkas, qui est resté à l'écart de toutes discussions avec les Mohawks hier, on confirmait que le ministre était inter-cédé auprès de la Défense nationale pour assurer la fourniture d'équipements à la Sûreté du Québec.

« Le ministre a fait la demande au cours de la journée au nom de la Sûreté du Québec auprès du gouvernement fédéral à titre de solliciteur général, mais la demande provient de la SQ », a affirmé hier l'attachée de presse du ministre, Mme Joanne Denault, qui soutient que ce type de demandes d'appui n'est pas anormale.

Refusant de préciser quelle était la teneur des « équipements » réclamés aux Forces armées canadiennes, Mme Denault a toutefois précisé qu'il ne s'agissait pas d'effectifs.

« Tout sera mis en suspens si des développements surviennent lors des négociations entreprises par le ministre Ciaccia », a-t-elle précisé. Quant aux impressionnants mouvements de troupes effectués à Oka autour des barricades, Mme Denault a soutenu qu'aucune directive n'avait été émise par le ministre Elkas et que tout reposait entre les mains de la SQ.

Le capitaine Alain Lefrançois, officier aux affaires publiques de la Défense nationale pour la région du Québec, a lui-même confirmé hier que des « pourparlers » étaient en cours entre les deux paliers de gouvernements, « mais qu'aucun effectif n'était encore en place à Oka. Nous ne sommes pas encore au courant des besoins spécifiques », a-t-il dit.

Le capitaine Lefrançois a précisé

que l'échange avait lieu au niveau politique entre le Solliciteur général du Québec d'une part, et le ministre de la Défense nationale et le cabinet du premier ministre Brian Mulroney, de l'autre.

« Le premier ministre a déjà offert son aide à la province de Québec à tout niveau, mais c'est le ministre des Affaires indiennes qui est en contact direct avec le niveau provincial », a insisté de son côté, Mme Sammi Locatelli, au cabinet du premier ministre.

Au quartier général de la Force mobile de Saint-Hubert, le major Kenneville a affirmé de son côté que de semblables demandes de « soutien » avaient été faites lors de l'assaut donné sur la réserve d'Akwesasne en mai dernier. Dans ce cas, il s'agissait de cantines mobiles fournies par le détachement de Petawawa pour nourrir les policiers et les réfugiés de la réserve. Il a dit ne pas avoir reçu de directive spécifique de la part de la Défense nationale.



PHOTO JACQUES NADEAU

Mohawks masqués aux barricades

Toute la journée, hier, les Mohawks masqués d'Oka ont maintenu leurs barricades dressées sur le dessus d'une colline de la route 344, malgré la présence de centaines de policiers de la Sûreté du Québec dans les environs.

Des funérailles civiques pour l'agent Lemay

QUÉBEC (PC) — Les funérailles du caporal Marcel Lemay, qui a perdu la vie mercredi au cours d'une opération policière à Oka, seront célébrées lundi à 13 h à L'Ancienne Lorette, en banlieue de Québec.

Il s'agira de funérailles civiques auxquelles assisteront les représentants de divers corps policiers du Canada, a-t-on appris à la Sûreté du Québec. Le public y sera admis. On attend environ 1000 personnes.

Le ministre de la Sécurité publi-

que, et responsable de la police, M. Sam Elkas, représentera le gouvernement du Québec, tandis qu'Ottawa sera représenté par le Solliciteur général, M. Pierre H. Cadieux.

C'est l'aumônier de la Sûreté du Québec, l'abbé Lucien Ouellet, qui présidera la cérémonie funèbre.

Âgé de 31 ans, le caporal Lemay laisse dans le deuil sa femme, Lorraine, enceinte de trois mois, et sa fille, Catherine, âgée de trois ans.

Jouissant de l'estime de ses collègues, M. Lemay s'est joint à la SQ en

1980. Après sept ans au poste de La Sarre en Abitibi, il est devenu membre du Groupe tactique d'intervention (GTI) de la SQ, il y a trois ans.

Originaire d'Acton Vale, en Estrie, où vit toujours sa belle-famille, M. Lemay habitait à L'Ancienne Lorette avec sa petite famille.

Le caporal Lemay est le premier membre du GTI à mourir en devoir. Il est le premier policier de la Sûreté du Québec à perdre la vie en fonction depuis 1977.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Ciaccia

avec M. Ciaccia. Les membres du Conseil de bande de M. George Martin, qui ne sont pas reconnus par les Mohawks du Long House, n'étaient pas présents sur les lieux. Les hommes qui ont mené l'occupation faisaient le pied de grue à l'extérieur du cercle, attendant le ministre.

Pendant ce temps, plusieurs centaines de policiers de la Sûreté du Québec gardaient leurs propres barrières partout dans la municipalité d'Oka. Ils refusaient l'accès au village à toute personne autre que les résidents de la municipalité. Les personnes vivant dans le périmètre gardé par les Mohawks n'ont pu apporter de vivres dans leurs maisons.

« J'ai voulu apporter des provisions alimentaires mais la Sûreté du Québec m'a dit que je ne pouvais pas me rendre chez moi, a affirmé Lise Tardif, résidente d'une maison collée aux barricades des Mohawks. Ils avaient peur que j'apporte des vivres aux Mohawks ».

Tout le village d'Oka a été privé d'eau au cours de la journée parce que des employés ne pouvaient se rendre à l'usine de filtration d'eau de la municipalité à cause de la barricade.

Mary Nicholas, 39 ans, affirme que son mari, Allister Nicholas, a été arrêté par la SQ alors qu'il transportait de la nourriture. « Nous avions fait deux fois le voyage en bateau de la ville d'Hudson, de l'autre côté du lac à Oka, pour apporter de la nourriture. La deuxième fois, Allister s'est arrêté au village pour prendre un autre chargement », a déclaré Mary Nicholas. Le poste de la Sûreté du Québec à Saint-Eustache n'a pas confirmé cette arrestation.

◆ Rive-Sud

et la Sûreté du Québec, de l'autre. Un contrôle serré des entrées et des sorties de la réserve a été observé par les agents de la SQ.

Les Warriors n'avaient de leur côté aucunement l'intention de démolir de leurs positions et ce, même si la pénurie de vivres s'aggrave sur la réserve. Déjà à court de lait, de pain et de couches depuis mercredi, les deux seuls dépanneurs de la réserve manquaient hier de viandes fraîches, de légumes et de farine.

Ce maintien du blocus ne fait d'ailleurs pas de tous dans la réserve. Même si 90 % des centaines de Mohawks présents mercredi soir à une réunion du conseil de bande ont voté en faveur du maintien des barricades, un bon nombre d'opposants se sont tout simplement abstenus de voter.

La Sûreté du Québec pendant ce temps a resserré son emprise sur la réserve, la maintenant encerclée de toutes parts. Le périmètre de sécurité imposé aux médias a été élargi de plusieurs centaines de mètres, empêchant toute vue sur les barricades.

Dénonçant la stratégie d'« étranglement » appliquée par la SQ, les Mohawks ont dénoncé le refus des policiers d'autoriser certaines personnes en mal de soins médicaux à franchir les barrières de la SQ.

Selon le bureau de la Nation mohawk de Kahnawake, une jeune garçon coupé au pied accompagné par son père n'ont pu réintégrer la réserve une fois revenus de l'hôpital qu'en empruntant le pont ferroviaire. Un vieil homme en chaise roulante aidée par sa femme et sa fille a dû être poussé aussi sur la voie ferrée pour rentrer à la réserve. D'autres personnes, nécessitant des soins de

chimiothérapie, se seraient aussi butés au refus des agents de la SQ, pour sortir ou une fois sorties pour réintégrer la réserve.

Encore une fois, les automobilistes qui font la navette entre la Rive-Sud et Montréal ont vécu une heure de pointe cauchemardesque, les ponts Champlain, Victoria et Jacques-Cartier étant complètement engorgés.

◆ Haïti

voirs publics de MM. Lafontant et Regala.

Ils se sont également déclarés résolument opposés à une éventuelle dissolution par l'exécutif du Conseil d'État auquel ils ont solennellement réaffirmé leur confiance.

Ils ont aussi voté une résolution pour l'ouverture de négociations avec l'armée, l'Assemblée de concertation, le Conseil d'État et les organisations que cette dernière institution représente, en vue de trouver éventuellement une « alternative à l'exécutif ».

Cette réunion a été dominée par des discussions entre partisans du dialogue avec Mme Pascal-Trouillot et ceux qui estiment que la présidente a définitivement rompu le dialogue en refusant de publier au journal officiel haïtien le protocole d'accord du 4 mars dernier qui avait décidé de la formule d'un exécutif encadré par un Conseil d'État avec l'aval de l'armée et des principaux partis.

Le Dr Roy s'est pour sa part déclaré en faveur d'une éventuelle « solution de compromis, mais pas de compromission ». Il a également réaffirmé que le Conseil d'État n'aspire en aucun cas à remplacer l'exécutif.

Il a enfin souligné que la situation est « d'autant plus grave que les mandats contre MM. Lafontant et Regala n'avaient jusque-là pas été exécutés, et que des hommes armés étaient toujours en circulation », précisant qu'il avait accepté le matin même une protection policière.

L'état-major de l'armée haïtienne a fait savoir hier qu'il avait donné l'ordre à ses unités d'assister la police en vue d'arrêter Roger Lafontant, au lendemain d'une grève générale massivement suivie à Port-au-Prince et dans le reste du pays pour réclamer l'incarcération et la traduction en justice de l'ex-ministre de l'Intérieur et de la Défense de Jean-Claude Duvalier et ex-haut responsable de la milice des Duvalier.

Pour toute réponse, l'homme à l'origine de tout ce brouhaha, M. Lafontant, a déclaré à la télévision dominicaine qu'il aspirait à rien de moins que la présidence de son pays, parce que dans cette position, il ne « serait pas sorti par la force ».

Après des troubles orchestrés mardi par des partisans du Dr Lafontant, et la grève générale de protestation qui a suivi, l'état-major de l'armée haïtienne a donné l'ordre à toutes les unités militaires du pays de prêter main-forte à la police pour arrêter l'ancien ministre, a annoncé un haut responsable militaire haïtien ayant requis l'anonymat.

Interrogé au téléphone par la télévision dominicaine, M. Lafontant a nié avoir été rejeté par le peuple haïtien à son arrivée, mais prétend au contraire avoir « reçu un accueil chaleureux de la part des militaires et des civils ».

M. Lafontant a également envoyé une déclaration à la presse dominicaine, affirmant qu'il n'y avait « aucun ordre d'arrestation » à son encontre, et niant les crimes qui lui sont reprochés en tant qu'ancien chef des tontons-macoutes.

Par ailleurs, à New York, on annonçait hier qu'Haïti était assuré d'une aide de la communauté internationale pour la surveillance de ses élections générales le 4 novembre prochain.

C'est ce qu'a déclaré le ministre haïtien des Affaires étrangères, M. Kesler Clermont.

Les membres du conseil de sécu-

rité de l'ONU et le secrétaire général de l'organisation, M. Javier Perez de Cuellar, se sont tous montrés favorables à une telle aide, a-t-il précisé à l'issue d'un entretien avec ce dernier.

Arrivé lundi dans la métropole américaine, M. Kesler Clermont était accompagné du président du conseil électoral provisoire, M. Jean Robert Sabat, et du secrétaire général de ce conseil, M. Jean Casimir.

Le conseil de sécurité de l'ONU a officiellement été saisi le 28 juin de la demande haïtienne formulée par la présidente par intérim, Mme Ertha Pascal-Trouillot, consistant à envoyer une mission de surveillance et de protection des Nations unies, afin d'assurer le caractère libre et honnête des élections générales fixées au 4 novembre.

Cette mission, composée d'une soixantaine de personnes environ, aurait pour fonction de surveiller toutes les activités électorales et de témoigner du respect de la loi électorale ainsi que de la transparence et de la sincérité des élections, a expliqué pour sa part M. Casimir.

◆ Eltsine

« J'annonce ma démission du PCUS. Je ne peux pas être guidé dans mes décisions par le seul Parti communiste, a-t-il dit. Etant donné ma grande responsabilité à l'égard du peuple de la Russie et dans le cadre du mouvement en faveur d'un système pluraliste, je ne peux suivre les seules instructions du Parti communiste ».

« En tant que plus haute personnalité élue de la République (de Russie), je dois m'incliner devant la volonté populaire », a-t-il ajouté.

En quelques phrases, Boris Eltsine a ainsi mis un point final à une carrière agitée dans le Parti, et son départ a laissé la salle sans voix. Eltsine est sorti de la salle et a pris place dans une voiture qui l'attendait au dehors. Pressé de questions par les journalistes, il s'est refusé à tout commentaire.

Peu après, un représentant de la Plate-forme démocratique a annoncé la défection de son groupe, au 11e jour d'un « congrès de la division » marqué par des débats des plus houleux entre conservateurs et réformateurs.

« Je suis autorisé à annoncer la division du Parti et notre intention de former un parti indépendant », a déclaré au micro Vladimir Chostakovsky, l'un des dirigeants de la Plate-forme démocratique, en plein congrès.

La Plate-forme représente une centaine des 4700 délégués au Congrès, mais ses dirigeants affirment disposer du soutien d'une grande partie des adhérents du PCUS.

Dans sa déclaration, la Plate-forme lance un appel à toutes les forces démocratiques afin qu'elles se réunissent en congrès à l'automne prochain.

Devant le mur du Kremlin, M. Chostakovsky a déclaré à la presse que la Plate-forme avait pris sa décision après avoir conclu que le congrès n'avait pas apporté de changements radicaux à la politique du PCUS.

Il a ensuite appelé les membres du PCUS « à ne pas rendre individuellement leur carte de parti mais à s'inscrire à la Plate-forme démocratique en tant que structure économique et politique indépendante au sein du parti ».

Ce n'est pas encore la « scission » mais c'est déjà la « division ». « Nous ne sortons pas du parti. Il y a le PCUS de Gorbatchev, il y a notre PCUS », a expliqué aux journalistes M. Vladimir Lyssenko, un autre porte-parole de la Plate-forme.

« Scission », le mot était agité comme un épouvantail au début du Congrès, le 2 juillet dernier, et pendant tous les travaux, les appels à l'unité du parti se sont multipliés, Mikhaïl Gorbatchev se faisant le

Guy Ferland

LE HUITIÈME festival Juste pour rire a commencé officiellement, hier soir, par un premier gala franco-phoné réussi malgré une première partie qui manquait de rythme.

En début de représentation, Gilbert Rozon est venu annoncer la création d'un complexe Juste pour rire au coût de 21 millions \$ qui devrait être érigé en 1992 à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sherbrooke. Dans la salle du Théâtre Saint-Denis, on remarquait quelques dignitaires tels Benoit Bouchard, Lucienne Robillard, Gil Rémillard, Daniel Johnson, Jean Doré et plusieurs vedettes québécoises.

Après cette entrée en matière plutôt sérieuse, les animateurs Patrice L'Écuyer et Dominique Michel ont vite fait de dérider les spectateurs. Le premier présentant la seconde comme un monument vivant de la comédie québécoise. Dodo est alors apparue comme une petite vieille qui ne comprenait rien à rien.

Pour ouvrir le bal des sketches, Michel Courtemanche est venu présenter les gagnants du concours Jeunes pour rire qui ont réalisé un numéro loufoque de mime sur le thème des sports.

Passant de la relève de l'humour à une valeur sûre, Jean Lapointe a ensuite interprété son désormais célèbre pianiste saoul du *Rain drop*. Impossible de rester insensible à l'humour tendre de ce grand comique québécois qui réussit toujours à émouvoir le public.

Le duo Jacques Normand (Patrice L'Écuyer et Bernard Fortin) a alors clos la première partie du spectacle en remerciant abondamment, plus que nécessaire, de façon même exagérée dirait les Dupons, les spectateurs.

En deuxième partie, tous les numéros ont su charmer l'auditoire. En premier lieu, Michel Lauzière a méduisé les gens en jouant plusieurs morceaux de musique connus avec des verres remplis d'eau ou des cloches accrochées à son corps. D'une dextérité étonnante, il a réussi aussi l'exploit insolite de changer de pantalon en moins d'une minute. Il faut

le voir pour le croire. Seul humoriste étranger au programme, le jeune humoriste français Pierre Palmade a fait rigoler en parlant de sa mère et de l'homosexualité, chose rare sur scène.

C'est toutefois avec le jeune François Massicotte que les choses se sont gâtées... pour le mieux. Son numéro de *stand-up* comique a fait craquer de rire la salle entière. À une blague sur le lac Meech succédait une farce sur Jean Chrétien, sur les trous dans les rues de Montréal et sur l'environnement.

On pensait bien alors avoir fait la découverte du festival, mais c'est

plutôt l'imitatrice Claudine Mercier qui a su littéralement faire lever les spectateurs de leur siège avec un numéro surprenant où tour à tour, Martine Saint-Clair, Grace Jones, Cindy Lauper, Fabienne Thibault et Diane Dufresne, entre autres, passaient un mauvais quart d'heure au micro.

Michel Courtemanche a finalement fermé la marche de ce premier gala avec un numéro de danse à claquettes sans claquettes qui rappelait sa célèbre performance de batteur sans batterie de l'an dernier. Il a su, à tout le moins, étourdir le public qui se demandait sur quel pied de nez il finirait.



PHOTO JACQUES NADEAU

Dominique Michel et Patrice L'Écuyer ont participé à la soirée d'ouverture du huitième Festival Juste pour rire.

champion de la consolidation et du consensus.

Fort de leurs résultats aux dernières élections locales, qui ont notamment permis à leurs candidats d'emporter les maires de Moscou et de Leningrad, les réformateurs radicaux sont arrivés au bord du Rubicon. Mais ils veulent d'abord se compter avant de franchir le pas et demandent ce qu'ils jugent comme leur dû : le partage des biens du Parti communiste soviétique.

Avec l'élection d'un homme de dialogue — Vladimir Ivachko — au poste de numéro deux du parti, on pouvait penser que M. Gorbatchev était sur le point de réussir à préserver l'unité du PCUS. Il n'en fut rien : aux dernières heures du Congrès qui devrait se terminer aujourd'hui ou demain, le divorce a éclaté.

Et pourtant, après ces deux coups de théâtre, la stupeur passée, les débats ont continué, comme si rien ne s'était passé.

Autre sujet d'exégèse au Palais des congrès de Moscou : la défection de M. Egor Ligatchev, longtemps considéré comme le chef de file des conservateurs, dans sa tentative de devenir le numéro deux du Parti communiste.

Son avenir politique est désormais incertain, avec une possible mise à l'écart du Comité central, répétait-on hier dans les couloirs.

L'une des personnalités de la nouvelle génération de dirigeants conservateurs, le premier secrétaire du Parti communiste de Russie, Ivan Polozkov, a laissé entendre que M.

Ligatchev pourrait prendre sa retraite. « Egor Ligatchev a 69 ans. Il a beaucoup travaillé pour le Parti », a-t-il dit aux journalistes.

M. Ligatchev n'a obtenu que 776 voix contre 3642 dans le vote de mercredi soir pour l'élection du secrétaire général adjoint du parti alors que Vladimir Ivachko, le dirigeant ukrainien, a été élu par 3109 voix contre 1309.

Enfin, des dizaines de dirigeants militaires et d'hommes politiques soviétiques ont fustigé hier leurs directeurs libéraux qui ont inspiré, selon eux, une « hystérie anti-militaire » durant ce congrès.

« L'idée d'un coup d'État militaire est lancée par ceux qui veulent jouer la « carte de l'Armée » dans le jeu politique pour le pouvoir », ont-ils déclaré dans une lettre publiée dans le quotidien de l'Armée, *Krasnaya Zvezda*.

La lettre est signée par 77 personnes, dont des députés des Parlements soviétique et russe et des responsables militaires.

Elle a été publiée en réponse à l'appel d'hommes politiques et d'universitaires libéraux qui avaient réclamé dans l'édition du 4 juillet de la *Komsomolskaïa Pravda* des mesures radicales pour placer les forces armées sous le contrôle du Parlement et les libérer de l'influence du Parti communiste.

Les libéraux avaient déclaré dans une lettre au journal que « l'élite militaro-bureaucratique formait un bloc avec les forces conservatrices ».

13 juillet

par la PC et l'AP

1989: Paris: Le président François Mitterrand et 33 chefs d'État et de gouvernement inaugurent l'opéra de la Bastille.

1987: vague de chaleur au Québec: le mercure grimpe jusqu'à 35 degrés.

1985: le concert de rock Live Aid, retransmis par satellite dans 160 pays depuis Wembley et Philadelphie, permet d'amasser au moins 100 millions \$ pour les victimes de la famine en Afrique.

1980: quatrième semaine d'une vague de chaleur aux États-Unis: 283 morts.

1977: la ville de New York est plongée dans l'obscurité à la suite d'une panne d'électricité qui durera jusqu'à 25 heures à certains endroits.

1976: Montréal ordonne de démolir Corridor, un des gestes les plus contestés des Jeux olympiques.

1971: dix officiers marocains, accusés d'avoir voulu renverser le roi Hassan II, sont passés par les armes.

1954: une chaloupe à moteur chavire à l'île Bizard: 12 enfants se noient.

1919: première traversée aller-retour de l'Atlantique par un dirigeable: le 4-34 britannique.

Ils sont nés un 13 juillet: L'empereur germanique Ferdinand II de Habsbourg (1608-1657); l'écrivain français Marcel Proust (1871-1922).